

FÉVRIER 2017 - N° 466

le Méditerranais

Appel à
PROJETS
JEUNES 2017

Faites-vous
connaître !





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

L'année 2017 est maintenant bien lancée.

A Plédran, les équipes sont concentrées sur le budget 2017, qui sera présenté au conseil municipal de Mars. D'ailleurs, je vous invite à y assister. Ce qui vous permettra ainsi de juger par vous-même que l'utilisation de votre argent correspond scrupuleusement à notre programme électoral.

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit est encore la meilleure façon de garder notre crédibilité.

Sur le plan national, le lancement de l'année est quelque peu différent. Le début de la campagne présidentielle nous laisse sans voix. La sphère médiatique se met en mouvement et broie tout sur son passage. Chacun devrait en prendre pour son compte. Et à l'heure des choix, qu'allons nous faire ? Réagir ou réfléchir par nous-mêmes ? Et la puissance des réseaux sociaux n'est pas là pour nous aider. Si leur utilisation favorise les échanges d'informations, il nous faut absolument faire preuve de discernement. Sur les sujets politiques, ils favorisent trop souvent la simplification, la caricature et l'illusion en suggérant des solutions aussi basiques qu'absurdes. Et à chaque fois, les élus se trouvent réduits au sempiternel « tous pourris ». La multiplicité des supports de communication, l'avalanche d'informations quotidiennes et la répétition des sujets négatifs dans l'actualité, nous font perdre le contrôle de nos convictions. Il nous faut pourtant nous ressaisir.

Bon nombre d'élus sont exemplaires, même s'il est vrai que certains en arrivent parfois à perdre de vue les réalités de la vraie vie.

Soyez assurés, mesdames, messieurs, que notre municipalité n'a pas perdu de vue cette réalité et a pleinement conscience de l'honneur qui lui est fait de vous servir. Et j'aimerais partager avec vous toutes et tous un certain nombre de valeurs que chacun pourra s'approprier avec ses propres convictions : Le respect d'autrui, la solidarité non virtuelle, l'humilité, la convivialité, le sens des responsabilités.

Que ces mots se transforment en acte et qu'ils soient contagieux. Je vous souhaite de continuer à nous faire confiance, toujours dans la même sérénité.

Dans cette période si difficile, la France a besoin d'un projet ambitieux, compris par toutes et tous. Nous ne devrions pas nous laisser voler le débat démocratique. J'espère que nous prendrons de la hauteur.

En ce qui me concerne, fidèle à mes engagements, je ne donnerai aucune consigne publique de vote pour l'élection présidentielle. Par contre, le samedi 18 mars, autour des élus Plédranais, je remettrai la carte électorale aux jeunes citoyens de 18 ans, avec un message très clair : VOTEZ ! Parce que ça reste encore le meilleur sésame pour la liberté, l'égalité, la fraternité.

*Le Maire,
Stéphane Briend*

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3 000 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
Nicolas QUIGNARD, Laurence LUCAS, Maryse Ecolan
Daniel ETESSE (suppléant), Daniel TANGUY,
Alexandre TAILLARD, Isabelle CADORET (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43

Réalisation et Impression :

Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Pentacle

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT 2017 pour les non Plédranais :

18,70€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie



REMISE DES ARTICLES :

en **mairie** ou par courriel : mairie@ville-pledbran.fr

Plédranais de mars 2017

au plus tard le **jeudi 16 février** dernier délai.

Distribution entre le 14 et 17 mars

Plédranais de avril 2017

au plus tard le **jeudi 30 mars** dernier délai.

Distribution entre le 21 et 24 avril

RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 20 décembre

Organisation du temps de travail, coopération et convention

■ MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL

La finalité externe du service public municipal consiste à répondre aux besoins des usagers. S'il s'agit de prendre en compte les besoins quotidiens des usagers, il convient également de tenir compte du contexte territorial, de la nécessité de s'adapter en permanence, de réinterroger les politiques publiques mises en œuvre et les moyens qui y sont dédiés. Cet objectif ne peut être examiné qu'en regard aux moyens financiers dont dispose la collectivité.

Depuis 2014, la commune a connu des baisses de dotations importantes de la part de l'Etat qui vont se poursuivre en 2017, en partie compensée par le FPIC (Fonds de péréquation intercommunale et communale), mais il n'en demeure pas moins que la commune a dû, en parallèle, faire face à de nouvelles charges telles que la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et un plan pluriannuel de mise en accessibilité de tous les bâtiments. On peut se féliciter du développement de ces services mais il est aujourd'hui nécessaire de trouver un nouveau point d'équilibre entre services rendus et charges induites.

Projet d'administration

Dans cet esprit, le Directeur Général des Services a élaboré en 2015 un projet d'administration qui donne à la municipalité une ligne de conduite fonctionnelle, permettant également d'anticiper les contraintes financières à venir. Une étude financière a aussi été réalisée. Car la municipalité souhaite pouvoir proposer de nouveaux équipements aux Plédranais : restaurant scolaire, maison des associations, aménagements du bois, pump track tout en assurant la pérennité des services publics municipaux et sans augmenter considérablement la dette qui aboutirait, in fine, à augmenter les impôts. C'est pourquoi il a été demandé à tous les services d'avoir une attention particulière sur les charges de fonctionnement mais également sur la recherche de financements extérieurs. Les résultats sont probants puisque la Maison des associations est financée par des partenaires extérieurs à hauteur de 56 %, le Pump track à hauteur de 50 %. Enfin, l'agglomération s'engage à nous financer jusqu'à 100 000 euros les futurs aménagements du bois. Cette dynamique de réflexion sur nos moyens nous a naturellement conduits, dans le cadre d'une réflexion globale à l'échelle de l'agglomération,

à réinterroger le protocole sur l'aménagement du temps de travail, adopté à la ville de Plédran en 2002 pour porter le temps de travail à la durée légale de 1607 heures annuelles.

La méthodologie retenue a été de faire travailler les cadres de la Direction de la mairie, sous l'égide de la Direction des Ressources Humaines et en collaboration avec les chefs de service, pour élaborer des propositions, service par service, en fonction des contraintes de fonctionnement de chacun. Les objectifs assignés par les élus étaient les suivants : augmenter la durée du travail mais pour améliorer, dans la mesure du possible, les services rendus aux usagers et en veillant à ne pas bouleverser les équilibres personnels et familiaux des agents.

Les propositions ont ensuite été présentées à une partie des agents, service par service afin de leur expliquer la démarche. Après quoi, les partenaires sociaux ont été reçus pour un échange sur les objectifs et les propositions formulées par service. Ceux-ci ont pu faire des propositions pour favoriser la compréhension de situations individuelles, apporter de la souplesse concernant la pose de journées ARTT ou la valorisation de récupérations d'heures supplémentaires en ½ journées récupérées. La proposition finale aboutit à la création de cycles de travail dissociés par service avec notamment, l'introduction d'une réelle saisonnalité au service espaces verts/voirie, une présence étendue des agents sur les horaires d'ouverture au public dans les services administratifs et culturels, la proposition de créer un atelier culinaire pour les usagers de l'EHPAD (sous réserve d'adoption de la délibération en Conseil d'administration). Coexisteront donc 3 cycles de travail : hebdomadaire, annuel mais également un cycle cadres car aucun statut n'existait pour ces agents soumis aux contraintes de responsabilité et d'horaires particuliers.

Le Conseil municipal a donc décidé de porter le temps de travail des agents de la ville de Plédran à 1607 heures par an à compter du 1er janvier 2017 et de modifier le règlement intérieur de la collectivité conséquemment conformément aux dispositions jointes en annexe. Il dit que ce temps de travail s'applique à l'ensemble des agents titulaires ou non titulaires de la collectivité. Il est applicable aux personnels de droit privé (emplois aidés, contrats d'apprentissage), aux étudiants stagiaires, personnes en immersion professionnelle et

volontaires en service civique sous réserve des dispositions législatives et réglementaires à caractère impératif applicables à ces personnels ou de stipulations plus favorables de leur contrat de travail.

Vote : « Pour » : 23 voix – « Abstention » : 4 voix (M Raoult, J-C Rouillé, P Quintin, M Ecolan) – « Contre » : 2 voix (J-M Déjoué, D Etesse)

■ ELECTION DES CONSEILLERS SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

Ambitieux et rationnel, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, arrêté par le Préfet le 29 mars 2016, diminue le nombre d'EPCI de 30 à 8 au 1^{er} janvier 2017. Le nouvel EPCI constitué de Centre Armor Puissance 4, Quintin Communauté, Saint-Brieuc Agglomération et Sud Goëlo et de l'extension à la commune de Saint-Carreuc, soit un peu plus de 150 000 habitants, vise à assurer son développement au service du département des Côtes d'Armor tout entier en renforçant ainsi le positionnement et les potentialités de l'agglomération de la ville chef-lieu dans l'environnement régional. Après vote sur deux listes, sont élus conseillers communautaires à Saint-Brieuc Armor Agglomération :

- Monsieur Stéphane BRIEND
- Madame Marie GUILLOU TARRIERE
- Monsieur Jean-Marie MOUNIER

Vote : « Pour » : 23 voix – « Ne prennent pas part au vote » : 6 voix ((M Raoult, J-C Rouillé, P Quintin, J-M Déjoué, D Etesse, M Ecolan,)

■ COOPERATION AVEC LE CROUS BRETAGNE

Le Conseil municipal a décidé d'approuver le projet de convention de coopération avec le CROUS Bretagne en vue d'assurer un service public de restauration collective à vocation sociale, et d'autoriser M Le Maire à signer cette convention en notant que sa réalisation effective est assujettie à la construction de l'UPC.

Vote : « Pour » : 23 voix – « Contre » : 6 voix (M Raoult, J-C Rouillé, P Quintin, J-M Déjoué, D Etesse, M Ecolan,)

■ AMENAGEMENT ESPACES DU BOIS DE PLEDRAN

Le Conseil municipal a validé le principe d'engager un programme de travaux d'aménagement des espaces du bois et autorise le

versement d'un fonds de concours de la part de Saint-Briec Agglomération pour cette réfection. Vote : à l'unanimité.

■ CONVENTION INTERCOMMUNALE D'EQUILIBRE TERRITORIAL

Le Conseil municipal a validé les orientations en matière d'attribution de logements sociaux de Saint Briec Agglomération ainsi que la Convention Intercommunale d'Equilibre Territorial de Saint-Briec Agglomération. Monsieur le Maire est autorisé à signer la Convention Intercommunale d'Equilibre Territorial de Saint-Briec Agglomération avec l'Etat, le Conseil départemental, les communes de Ploufragan et Saint-Briec, et les signataires du contrat de ville, Terre et Baie Habitat, Côtes d'Armor Habitat, Bâtiments et Styles Bretagne, Armorique Habitat et Action Logement.
Vote : à l'unanimité.

■ LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

Le Conseil municipal a donné un avis favorable à l'avenant du Contrat de Ville qui fixe à prévenir toute action de radicalisation en développant des actions de repérage, de formation de professionnels et de prévention. Vote : à l'unanimité.

■ RE-ADHESION A L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE

Le Conseil municipal a donné un avis favorable à la ré-adhésion de la commune à l'Agence Locale de l'Energie pour une durée de 4 ans. Ses missions :

- L'information, la sensibilisation et le conseil aux particuliers, notamment grâce à l'Espace Info Energie (EIE) et au programme Vir'volt-ma-maison (pour accompagner les travaux de rénovation énergétique en maison individuelle) ;

- Le suivi énergétique du patrimoine communal et l'accompagnement des collectivités à la maîtrise de l'énergie (dispositif de Conseil en Energie Partagé, CEP) ;
- L'accompagnement à la définition, à l'animation et à la mise en œuvre de politiques territoriales en matière de transition énergétique.

La contribution est fixée à 0,50 euros par habitant et par an, soit 3173 euros sur la période 2017-2020. Vote : à l'unanimité.

Retrouver toutes les délibérations sur le site Internet de la ville [www.pledran.fr/Plédran/Les élus/Le conseil municipal](http://www.pledran.fr/Plédran/Les_élus/Le_conseil_municipal), et la suite des délibérations du conseil municipal du 20 décembre dans le prochain numéro du Plédranais.

Elections : pensez à vos procurations

Elections Présidentielles :

23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives : 11 et 18 juin 2017

Vous êtes absent le jour du scrutin ?

N'attendez pas le dernier moment pour établir une procuration.

Si vous êtes absent le jour des élections, il vous suffit de désigner un mandataire inscrit sur la liste électorale de PLEDRAN. La procuration est établie pour un scrutin déterminé ou pour une durée supérieure dans la limite d'un an. Chaque mandataire ne peut disposer de plus d'une procuration (ou 2 si une des procurations est établie à l'étranger).

Où vous adresser ?

- A la gendarmerie ou au commissariat de police du domicile ou du lieu de travail.
- Au tribunal d'instance,
- Vous devez vous présenter en personne (pièce d'identité exigée) et donner l'identité complète du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Vous pouvez remplir en ligne et imprimer le formulaire cerfa n°14952*01 avant de vous présenter au guichet. Ce formulaire cartonné est aussi disponible sur place. Un récépissé vous sera remis immédiatement.
- La procuration est ensuite envoyée par la gendarmerie ou le tribunal au Maire de PLEDRAN par courrier et en recommandé.
- Vous devez prévenir votre mandataire (il ne reçoit pas de volet de procuration à son domicile)

Cas particuliers : les personnes ne pouvant se déplacer doivent solliciter la venue à domicile d'un officier de police judiciaire auprès de la gendarmerie de Quintin au 02 96 74 80 17 (certificat médical exigé).

A tout moment, vous pouvez résilier la procuration.

Pour tout renseignement : Service des Elections - 02 96 64 34 20



JEUNES FILLES ET GARCONS, VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.** Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et aux permis de conduire. Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). (Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité).

APPEL A PROJETS : Après 2016, place à 2017

Dans le cadre de l'Appel à projets jeunes lancé par la municipalité en 2016, trois projets avaient été retenus et accompagnés financièrement par la commune.

Pour rappel, l'opération « APPEL A PROJETS JEUNES » a pour objet de soutenir les initiatives et les projets de jeunes plédranais âgés de 18 à 25 ans. Cet appel est un encouragement aux jeunes Plédranais qui entreprennent. Le vendredi 20 janvier, deux des lauréats (*Coralie Hervé absente en raison d'études musicales aux Etats-Unis*) en présence d'adhérents et de parents, étaient réunis à l'Espace jeunes en présence du maire, Stéphane Briend et de l'adjoint à la jeunesse et sports, Yann Lozach.



Fresque et projet d'étude

Marine Chérel a exprimé ses talents de créatrice en dessinant une fresque au bois, avec ses stagiaires du local Espace Jeunes Ylona, Estelle, Mélissa et Léa durant le mois de juillet 2016. D'autre part, Adrien Lucas (*voir photo*) a projeté un diaporama de Norvège, d'où il est revenu enthousiaste d'un séjour d'études de 6 mois et demi en université, dans le cadre du projet Erasmus. Ce séjour fut

enrichissant, humainement et professionnellement.

« *Nous sommes fiers de dépenser un peu d'argent pour vous* », notait Mr le Maire qui encourage ces jeunes entrepreneurs. Il les a félicités et a rappelé le but de l'appel à projet : « *définir une trajectoire avec les jeunes, leur donner l'envie de se lancer* ».

Faites-vous connaître pour le **30 mars dernier délai** auprès du service

Enfance-jeunesse de la ville

D'autres jeunes seront sélectionnés cette année ; pour cela ils doivent déposer leurs projets complets en mairie, avec l'ensemble des pièces demandées, avant le 30 mars 2017 pour une étude par le jury au mois d'avril.

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise **du 1^{er} février au 29 avril 2017**, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Etat Civil

Naissances

- SALAÛN Léandre, La Chesnaie de Péran
- BOURGES Margaux, 3 impasse du lavoir de Jaunette

Décès

- ROUALEN Jean, 70 ans, 11 rue du Créac'h
- POLTZ née CHIBIKH Saadia, 54 ans, 29 rue de la Rochette
- TOQUET née ROLLAND Yvonne, 96 ans, 10 rue Bel Orient
- BÉDU née BAULIN Mauricette, 81 ans, 2 impasse des Saules
- ROLLAND Pierre, 87 ans, 10 rue de l'Avenir
- MORIN née THOMAS Marie-Louise, 93 ans, 10 rue Bel Orient

CARTE NATIONALE D'IDENTITE CARTES ELECTORALES

CARTES ELECTORALES



La liste électorale est arrêtée tous les ans au 28 février. L'année 2017 est l'année de la refonte de la liste, qui a lieu tous les 5 ans, pour intégrer les nouveaux inscrits des dernières années. Ainsi, chaque électeur se verra attribuer un nouveau numéro et donc, sera destinataire d'une nouvelle carte d'électeur. **Les nouvelles cartes, seront envoyées, par voie postale courant mars 2017.**

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

2 à 3 mois de délai !

Vous passez votre permis de conduire, un examen, pour partez en voyage ? Votre carte d'identité est-elle en cours de validité ? Depuis le 1^{er} décembre, la demande de carte d'identité est établie uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif spécialisé.

Depuis le 1^{er} décembre, vous pouvez demander votre carte d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil des données en région Bretagne : 25 dans les Côtes



d'Armor, 110 en Bretagne... les mairies les plus proches de PLEDRAN sont : **SAINT-BRIEUC, PLOUFRAGAN, QUINTIN, PLERIN, LAMBALLE...**

Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre désormais valable 15 ans (10 ans pour les mineurs) et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol. Cette réforme, testée en Bretagne, sera uniformisée au niveau national en 2017.

Comment procéder :

→ Prendre un rendez-vous dans une des mairies équipées d'un dispositif de recueils de données.

N'ATTENDEZ PAS ... le délai d'attente peut être long ! (au moins 2 mois, voire 3)

→ Avant de vous rendre à ce rendez-vous et pour gagner du temps ensuite au guichet, vous pouvez remplir une **pré-demande en ligne**, ou télécharger le CERFA 12100.02 au format PDF, à renseigner avant son impression.

→ Rassembler les pièces justificatives et vous présenter au guichet de la mairie (avec éventuellement le numéro de pré-demande) pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

→ Retirer, ensuite, votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

Pour les personnes ayant des difficultés de mobilité (personnes âgées, détenus...), il est prévu une plate-forme mobile, laquelle se déplacera dans chaque département.

Le service Etat Civil de la mairie de PLEDRAN, se tient à votre disposition, pour tout renseignement sur la démarche et sur la pré-demande de manière dématérialisée.

02 96 64 34 20

Déclarations préalables de travaux

- M. et Mme HINAULT Mickaël, Le Haut-Madray, Construction d'un carport
- Mme BASSET Aline, 1 rue Joseph Hervé, Edification d'une clôture



Permis de construire

- M. et Mme GUIGUEN Fabien, Les Portes d'en Bas, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme GOUEDARD, 14 rue des Prés-Bernard, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme PRIOULT Loïc, Les Portes d'En Bas, Construction d'une maison individuelle
- M. BOURGES et Mme GAUBERT, Les Landes, Construction d'une maison individuelle

La mairie recherche des images vidéos

Dans le cadre de la mise en place de son film promotionnel, la ville de Plédran est à la recherche de vidéos d'archives des carnivals 2015 et 2016 et de La Flèche Plédranaise cycliste.

Toute personne susceptible d'en avoir en sa possession est invitée à prendre contact avec le secrétariat des élus par téléphone au 02 96 64 34 29 ou par courriel à l'adresse suivante mairie@ville-pledran.fr

La municipalité vous remercie de votre aimable participation.



Les jardins familiaux

Suite à l'assemblée générale des Jardins Familiaux, qui s'est tenue début janvier au Centre social, nous vous informons qu'il reste trois parcelles disponibles. Pour les Plédranais qui souhaitent cultiver leur petit coin de potager, vous pouvez vous adresser à l'association Mosaïk (tél. 02 96 42 24 70).

Le tarif 2017 pour la location d'une parcelle est de 27.40 € et de 15.05 € pour une demi-parcelle.

Les jardins familiaux sont situés dans le quartier des Coteaux, Rue de la Fontaine Cadio et composés de 25 parcelles, d'une mare pédagogique et d'une parcelle réservée aux enfants de l'école dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.



« Zéro phyto »

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.

Joël Labbé, sénateur Europe Ecologie Les Verts du Morbihan est à l'origine de cette loi, adoptée en février 2014. Elle fixe des échéances précises : les produits phytosanitaires seront interdits dans tous les espaces verts, jardins publics et parcs, le 1^{er} janvier 2020, et la vente de

produits phytosanitaires au grand public sera interdite en 2022. Une petite révolution que la ministre de l'Écologie a même décidé d'accélérer, le projet de loi transition énergétique raccourcissant les délais : les espaces verts devront ainsi se passer des pesticides dès 2017.

Attention ! Il ne faut pas traiter à proximité de l'eau ! Un gramme de pesticide peut polluer 10 km de fossé !

Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tous les pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) :

- ✓ à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau ;
- ✓ à moins de 1 mètre de la berge des fossés (même à sec), collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages.



Bon résultat pour le don du sang

Bon résultat de la collecte de sang du 21 janvier : 66 personnes se sont présentées, dont 8 nouveaux donneurs. « *C'est très encourageant* » remarque le président Jean-Marc Geyer. « *Un grand merci à tous les donneurs de s'être déplacés en cette période hivernale où les besoins en don de sang sont importants. Une mention spéciale aux Chemins de Traverse.* »

Thérèse, Odile et Jean-Marc, bénévoles de L'ANSE, vous donnent dès à présent rendez-vous à la prochaine collecte qui aura lieu **le vendredi 31 mars 2017 de 14h30 à 19h sur le site Horizon.**



Programme des courses de mars à novembre 2017 à l'hippodrome de la baie.

A vos agendas !

Dimanche 5 mars : Mixte

Dimanche 19 mars : Galop

Dimanche 23 avril : Trot Prémium (midi)

Jeudi 25 mai : Galop - Fêtes des courses

Dimanche 25 juin : Trot Prémium (semi-nocturne)

Dimanche 15 octobre : Galop

Dimanche 29 octobre : Galop

Dimanche 5 novembre : Trot Prémium (midi)

Samedi 11 novembre : Galop

Le Sapin pectiné en forêt communale de PLEDRAN

Ce sapin est très commun dans les Vosges, Jura, les Préalpes du Nord, les Pyrénées et le Massif Central. Ce montagnard a été introduit pour produire du bois de charpente, de menuiserie, de palette et de la pâte à papier. Il peut atteindre 40 à 50 m de hauteur, et vivre 200 à 300 ans. Les conditions climatiques de la Bretagne lui sont favorables. Cette essence à caractère dynamique et parfois invasive, demande à être maîtrisée.

Une intervention sylvicole limitant son développement est en cours de réalisation dans le bois de Plédran. Des sapins pectinés de faible diamètre ont été cou-

pés. En apportant de la lumière au sol, des semis d'autres essences forestières vont pouvoir se développer. Cette opération garantira une diversité nécessaire au développement de la forêt.

Les petits sapins pectinés coupés n'ont pas pu servir comme sapin de Noël, car leurs branchages n'étaient pas assez fournis. Les arbres coupés resteront sur place et se décomposeront naturellement.





VENDREDI 3 MARS

à 20h30

Durée : 1h50

Humour/Théâtre

Miss Carpenter

Miss Carpenter n'a pas l'âge de ses artères et se voit toujours l'actrice belle et admirée qu'elle était... au milieu du XXe siècle. Mais le temps et ses outrages l'obligent un jour à sortir la Jaguar pour aller décrocher un rôle.

Marianne James nous entraîne dans une cascade effrénée de rires et d'émotions en retrouvant dans ce nouveau spectacle un personnage à sa démesure 10 ans après avoir reçu le Molière du meilleur spectacle musical.

Distribution : Marianne James, Pablo Villafranca, Romain Lemire, Bastien Jacquemart et Marc Van Weymeersch (en alternance)

Production : FILPROD

Tarifs B : 23€ ~~21€~~ ~~18€~~ ~~6€~~



DIMANCHE 26 MARS

à 16h

Durée : 55 min

**Spectacle jeune public
à partir de 6 ans**

Kids Monkey

Un « Incredible Drum Show » interdit aux adultes ... Les enfants vont adorer !

En collaboration avec leur metteur en scène, les « Fills monkey » ont encadré les « Kids monkey » afin de proposer un spectacle plus dynamique, plus ludique, plus accessible, tout en conservant la part belle au jeu d'acteur, à l'humour et au rythme !!

Distribution : Eliott Houbre et Stéphane Bourmez

Production : FILPROD

Tarifs D : 14,50€ ~~13,50€~~ ~~11,50€~~ ~~6€~~

**Kids Monkey
à partir de 6 ans**



Pendant la durée du Festival, une place achetée dans une salle du réseau de la Botte de 7 Lieux = une place mini dans tous les autres lieux sur présentation du billet du spectacle choisi

Porte-ouverte du CanicrossBreizh le samedi 4 mars 2017

L'association CanicrossBreizh basée à Plédran existe depuis 2010. Ce club sportif affilié à la Fédération des Sports et Loisirs Canins (FSLC) vous propose la pratique du Canicross, du Canivtt, de la Canitrotinette et de la Canimarche. Ces disciplines sont inconnues pour vous ? Venez les découvrir à nos côtés !

C'est avec plaisir que l'association Canicross-Breizh organise une Porte Ouverte le samedi 4 mars 2017. Nous vous donnons rendez-vous sur le parking de l'Hippodrome de la Baie d'Yffiniac entre 14 et 17h.

Au programme : présentation de l'association, démonstration effectuée par les adhérents, et initiations pour les nouveaux venus. Vous pouvez venir accompagnés de votre chien, attaché en laisse pour le bon déroulement de l'événement. Nous vous prêterons le matériel nécessaire à la pratique de notre sport : harnais pour le chien, laisse élastique pour l'amortissement et baudrier pour le maître. Vous pourrez également essayer la discipline avec nos chiens, en étant supervisé par nos soins. Tenues de sport conseillées.

Notre club est ouvert à tous, sportifs débutants ou expérimentés, et toutes races de chiens, petits ou grands. N'hésitez pas, rejoignez-nous.



Informations disponibles sur notre blog :
<http://canicrossbreizh.unblog.fr/>
 ou sur notre page Facebook :
 CanicrossBreizh 22960 Plédran
 ou par mail : canicrossbreizh@gmail.com



Cyclos Sport Plédranais

APRÈS-MIDI THÉÂTRE

"HARAKIRI À LA FRANÇAISE"

dimanche 19 mars 2017 à 14h30

salle Horizon

Pièce jouée par la troupe de Saint-Carreuc

Adulte : 9 euros / Enfant – 12 ans : 5 euros

Réservation auprès de Guy Guillot

02 96 42 22 98 ou 06 61 81 75 05

Comité des Fêtes : date à retenir !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

samedi 25 février 2017 à 18h

salle des Coteaux

présentation de la nouvelle version
de la Flèche Plédranaise.

repas à l'issue de l'assemblée ouvert aux adhérents
(2 euros la carte).

Inscription auprès de :

André Landin - tél. 06 61 52 82 71 ou
Evelyne Landin - tél. 06 71 88 92 33

Le Madray-Le Validais rassemblés pour ce début d'année

Pour fêter ce début d'année 2017, une quarantaine de riverains des villages du Madray, du Validais et de la Ville au Bourg étaient réunis vendredi soir, dans la cave de Martine et Gérard JaffreLOT, pour un échange des vœux. Une tradition reprise pour démarrer l'année entre voisins dans la convivialité et créer du lien social.

Le prochain rendez-vous est prévu un samedi, en début septembre, pour un repas d'été en commun.



Saint-Volon fête Noël

Les riverains de Saint-Volon se sont réunis à l'initiative du comité de quartier pour fêter Noël.

Accueillis chez Jacqueline et Jean-Claude JaffreLOT à la Petite Ville, le Père-Noël est venu gâter les enfants avec des chocolats. Les grands aussi sont repartis, grâce à une tombola, les bras chargés de cadeaux donnés généreusement par les commerçants que nous remercions vivement pour leur participation. Bonne Année à tous.



La compagnie des nounous, premier spectacle de l'année

Le mardi 17 janvier, l'association « La compagnie des nounous » a eu la joie d'accueillir à la salle des Coteaux, Christelle Philippe, danseuse, interprète et acrobate de la compagnie « Les voyageurs immobiles » pour la présentation du spectacle « Circle ». Spectacle aérien, qui a emmené les tout-petits vers un beau voyage à travers les 4 saisons sur des rythmes africains. Les enfants ont pu ensuite prendre possession des lieux et des instruments étonnants, comme le balafon, le tambour à eau et autres maracas.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. La compagnie des nounous tiendra son assemblée générale le 30 mars à 20h, les assistantes maternelles souhaitant intégrer l'association y sont cordialement invitées.





La Brocante de l'Amicale Laïque retrouve ses marques.

Après une interruption d'une année (en raison des événements parisiens de novembre 2015), la Brocante vide-grenier de l'Amicale Laïque de Plédran a retrouvé ses marques sur le site de l'Hippodrome de la Baie. Malgré une température un peu fraîche, le public a répondu présent et s'est déplacé en nombre, avec plus de 2 200 visiteurs sur la journée, pour le plus grand plaisir des exposants et des organisateurs.

L'Amicale Laïque remercie les pilotes de cette 22^e édition, Céline Lebras et Noémie Hinault, et la centaine de bénévoles nécessaire pour organiser le stationnement, accueillir, orienter les exposants et les visiteurs tout au long de la journée, et particulièrement notre équipe de papas qui gèrent le pôle des grillades et autres cuissons : Christophe, Patrick, Fabrice et Jean-Marc.



De la lecture pour les vacances !

Comme l'année précédente, chacun des 510 enfants scolarisés dans les écoles publiques de Plédran a pris le chemin des vacances de Noël avec un livre offert par l'Amicale Laïque.

Pour les plus jeunes en maternelle, une histoire à découvrir avec l'aide de papa ou de maman et pour les plus grands du CP au CM2, un roman adapté à l'âge de chacun !

A l'issue de cette quinzaine de vacances scolaires, la cour de récréation sera l'occasion d'échanges autour de l'histoire de « Petit Loup et la Sorcière » ou de « Grosse peur dans l'ascenseur ».



Les élèves de CP de l'Ecole Maurice et Maria Letonturier, leurs enseignants et les membres de l'Amicale Laïque.

Où s'arrêteront les galettes de l'Amicale Laïque ?

Pas de diamant caché dans une des galettes des rois vendues en début d'année par les élèves des écoles publiques, et pourtant c'est près de 700 galettes qui ont été distribuées en quelques heures.

Grands et petits, tous ont fait le tour des parents, grand-parents ou voisins pour atteindre cette commande massive et pour fournir à chacun de quoi partager ce traditionnel moment de convivialité au goût de frangipane, pomme ou poire-chocolat. Les

bénéfices de cette vente seront reversés aux écoles pour financer les projets éducatifs de cette deuxième partie d'année scolaire. Merci à Laetitia, Lydie et Audrey, notre trio de mamans qui se chargeaient de l'organisation de cette opération pour la première année !

Le programme 2017 de l'Amicale Laïque se poursuivra avec le loto animé par Jacky, le dimanche 9 avril, et la Fête des Ecoles à Horizon le dimanche 4 juin.



Les sapins de Noël plédranais

Pour la sixième année, l'Amicale Laïque de Plédran proposait aux familles plédranaises d'accueillir dans de bonnes conditions le Père Noël en fournissant le sapin où déposer les cadeaux au cours de sa livraison. Ce sont donc 214 sapins, soit une vingtaine de plus que l'année passée, cultivés dans les Côtes d'Armor (autant privilégier les circuits courts quand on peut) que les bénévoles Paule Chollet et Angélique Buzulier ont remis aux familles au début de mois de décembre 2016, avec l'aide logistique de Guillaume Lorient. Les bénéficiaires de cette opération serviront à financer les nombreux projets pédagogiques proposés aux élèves des écoles publiques plédranaises pour l'année 2017.



L'équipe D du CSP foot a pour objectif le maintien

L'équipe D du CSP Football évolue en 4e division de District des Côtes d'Armor. A mi-parcours de sa saison, l'équipe plédranaise se classe en milieu de tableau de son groupe G. Si cette équipe n'a pas pour objectif la montée, le maintien à ce niveau devrait se concrétiser à la fin de cette saison 2016-2017, qui se terminera en mai prochain.



Les joueurs. Killian Hellio, Corentin Moriceau, Stewen Chauvin, Yannick Hillion, Maxenco Tohier, Gom Chassetuillier, Yoann Varin, Kévin Nevel, Alexis Benoît, Maxime Pasquier, Erwann Jolly, Pallos Karydis et Lavry Simonet.

Club Amitié loisirs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le club Amitié Loisirs, présidé par Gilles Haguet a tenu son assemblée générale en présence du maire Stéphane Briend, de Charlette Coudray, adjointe en charge de la culture et des associations et de Henri Lemoine, président départemental de la fédération Génération Mouvement. Après la présentation du rapport d'activités par Francine Rouault, secrétaire adjointe, Michel Etienne a présenté le rapport financier positif. « *Nous pouvons donc aborder 2017 avec sérénité et une multitude d'activités seront reconduites* » a annoncé le président.

AGENDA

Samedi 4 mars : permanence de 10h à 12h, sous-sol de la mairie, paiement du 2^e acompte de 300€ du voyage dans le Luberon et Provence, du 20 au 27 mai. Inscription pour le concours départemental de belote le mercredi 29 mars à Plœuc sur la journée et pour la finale de dictée le jeudi 30 mars, aussi à Plœuc à 14h. Inscription pour la sortie du 3 mai, croisière en baie de Morlaix, 49€

Mardi 14 mars : après-midi, loisirs, jeux de société, danse, salle des Coteaux

Mercredi 15 mars : potée à Saint-Brandan

Mardi 28 mars : jeux de société, 14h salle Louis Guilloux

Mercredi 29 mars : concours de belote sur la journée à Plœuc.



En raison du changement de date de la course « courons dans le bois », le repas de P.A.S du dimanche 19 février 2017 initialement prévu à la salle des Coteaux se déroulera dans le **hall de la salle horizon et salle Louis Guilloux à partir de 12h.**

Merci aux participants de bien vouloir modifier le lieu de rendez-vous sur leurs agendas.

ERRATUM PAS – Téléthon

Une petite erreur s'est glissée dans le précédent Plédranais, la somme versée par le Club Amitié Loisirs est de 225€ (et non de 22€ comme indiqué).

Le mot de la Minorité

Le temps de travail

Il y a bientôt 20 ans que la durée légale de travail hebdomadaire a été fixée à 35 heures. Charge à chaque entreprise ou administration de bâtir sa propre organisation. A l'époque les salariés par la voix de leur syndicat, les dirigeants et/ou responsables de personnel ont dû trouver des accords d'organisation. Et tout le monde s'est remis en ordre de marche pour faire vivre les structures avec de nouvelles planifications.

Mais les études et les controverses ont été multiples au point de vouloir la suppression des 35 heures, jugées responsables de faillite, de difficultés dans les équilibres budgétaires... Les détracteurs de ce progrès social oublient leurs effets bénéfiques sur la vie de famille des salariés et les retombées économiques positives liées aux loisirs, aux voyages et weekends en tous genres.

D'autres dirigeants et responsables ont profité de ce changement pour repenser

et rationaliser leurs méthodes de travail. Pour eux, les 35 heures hebdomadaires ont amélioré la productivité de l'entreprise. De fait, cette loi sur la réduction du temps de travail a créé de nombreux emplois dans le secteur privé et public.

Aujourd'hui, des candidats à la présidentielle et des responsables patronaux veulent remettre en cause cette loi. C'est bien mal apprécier que la majorité des salariés ne souhaite pas revenir aux 40 heures, pas plus que les chefs d'entreprises qui ont négocié des accords intéressants avec leur personnel.

De même, des collectivités semblent vouloir suivre le même chemin en augmentant les heures pour leurs employés. Mais, au vu du nombre de demandeurs d'emploi et de la précarité des travailleurs, est-ce vraiment la solution ? L'informatisation et la robotisation, tout en apportant de la rapidité dans l'exécution des tâches et une diminution de la pénibilité, entraînent inexorablement une réduction de la masse de travail et donc

d'emplois. Ce phénomène sera accru si on persiste dans la préconisation d'un retour en arrière. Souhaitons-nous augmenter le nombre de chômeurs ? Ne serait-il pas plus judicieux d'initier des organisations qui nécessitent un plus grand nombre de personnes en activité afin de conserver de la dignité à chacun de nous ?

Car le travail est indispensable à l'équilibre de l'individu : même difficile, c'est une valeur d'épanouissement et d'insertion sociale. Aussi en être privé génère des frustrations et un malaise parfois difficile à supporter. Il est évident que la majeure partie des demandeurs d'emploi préférerait travailler que de recevoir des indemnités !

Voilà quelques-unes des réflexions qui ont amené la Minorité à s'abstenir sur l'augmentation du temps de travail des agents à la mairie de Plédran

Le mot de la Majorité

Les innovations à l'EHPAD

Ce mois-ci, notre groupe a souhaité utiliser la tribune de l'expression libre, pour mettre en lumière et saluer un certain nombre d'innovations intervenues dans la vie de nos séniors à l'EHPAD.

Tout d'abord l'intervention d'un musicothérapeute, dont les activités ont pour objectif la stimulation et l'entretien des facultés cognitives, elles ont également un effet bénéfique sur la motricité fine par l'utilisation de toutes sortes d'instruments tels que tambours, maracas et même violoncelle ! Nul doute que la cacophonie harmonieuse qui en découle mette une joyeuse ambiance sonore parmi nos aînés.

Nous saluons également l'intervention d'une socio-esthéticienne qui, dans un espace bien-être dédié, fait un travail sur la réappropriation du corps. Nous pouvons citer entre autre le massage des mains, le modelage du visage, sans

oublier les personnes dépendantes, souffrant de rétractation qui en retirent un bien-être et une détente de leurs membres. Il est à noter que l'intervenante, ancienne aide-soignante de l'EHPAD de Moncontour, s'est relancée dans une formation afin de pratiquer cet art. Ce qui lui permet d'ajouter à son expérience antérieure, une spécialité innovante.

Signalons également le déploiement des ateliers équilibre, suite à appel à projet de l'Agence Régionale de Santé. Ces ateliers se feront en partenariat avec l'association SIEL Bleu (Sport, Initiative, Et Loisir Bleu) avec entre autre, l'objectif de limiter les chutes et sensibiliser les personnels au suivi pour analyse, en intégrant les familles dans la démarche.

Parlons enfin du partenariat avec les différents services de la commune, dont l'espace jeune avec le projet « récit de vie », qui consiste à des interviews de nos anciens par les jeunes, sur la vie qui

fut la leur. Nous attendons avec impatience, le résultat écrit de ces confrontations de générations ! En attendant, les échanges intergénérationnels se feront par l'utilisation d'une Wii, c'est-à-dire une console de jeu vidéo permettant de simuler à l'écran toutes sortes de sports, en exécutant les gestes une télécommande à la main. Ceci laisse augurer de belles parties de pétanques au sein de l'EHPAD.

La roue tourne et elle tourne pour tout le monde, les différentes étapes de nos vies ne nous permettent pas de faire les mêmes choses selon le nombre de fois 20 ans que nous avons. Pour autant, nous avons toujours et à tous âges, besoin de reconnaissance, de liens sociaux, de loisirs et d'estime de soi pour conserver dans la meilleure des formes possibles le goût de la vie et l'intérêt pour les choses. Nous saluons donc toute initiative allant dans le sens du bien vivre ensemble chez nos aînés.

■ ECOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE

Lire et faire lire

Depuis quelques semaines une bénévole plédranaise de « Lire et Faire Lire » intervient dans l'école deux fois par semaine auprès des GS et des CP. Elle vient compléter l'action de Nathalie qui intervient quant à elle depuis deux ans en maternelle une fois par semaine. L'objectif est de proposer aux élèves des temps de lecture afin de stimuler leur goût de lire et de favoriser une approche de la littérature. La démarche est axée sur le plaisir, la découverte et l'expression orale.

Si vous avez du temps, aimez lire des histoires aux enfants, n'hésitez pas à rejoindre le dispositif « Lire et Faire Lire » nous cherchons à étendre ces animations à d'autres classes de l'école.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'école St-Maurice au 02 96 42 24 89 ou la coordination « Lire et faire lire » à l'UDAF au 02.96.33.40.76 (Séverine Ropers)

Des étudiantes du lycée de la Ville Davy de Quessoy en maternelle

Les élèves de la classe de moyenne et grande sections de Roselyne Pécheux ont eu le privilège de travailler avec des étudiantes de la Ville Davy. Sur deux matinées, par ateliers, ils ont travaillé sur des activités sur l'Europe et ont participé à des jeux de manipulation. Une vraie complicité s'est installée entre les jeunes et les enfants. Ces activités sont prises en compte pour leur examen final en filière Aide à la Personne.



Découverte de l'école

Tous les enfants inscrits pour la rentrée du 27 février sont invités à venir découvrir l'école lors de temps d'accueils programmés de 16h45 à 17h30

- Le mardi 21 mars
- Le mardi 28 mars
- Le mardi 4 avril

Les enfants seront pris en charge par une enseignante de maternelle qui leur fera découvrir l'univers de la classe, les activités et rituels de la Petite Section et qui pourra répondre à toutes les questions des parents.

PORTES OUVERTES

le samedi 25 mars de 10h à 13h

N'hésitez pas à pousser la porte de l'école, les enseignants de maternelle et de primaires seront là pour répondre à toutes vos questions, vous faire visiter les locaux (de maternelle et de primaire), vous présenter nos méthodes de travail, nos valeurs et nos exigences tournées vers la réussite de chacun.

Des parents d'élèves vous accueillent également autour d'un café afin d'échanger sur leurs expériences et leur vécu dans l'école.

■ GROUPE SCOLAIRE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

La science expliquée aux enfants

Le vendredi 6 janvier, la classe de CE2-CM1 a accueilli 4 étudiants de l'IUT en génie-biologie dans le cadre d'un projet de vulgarisation scientifique sur le thème des besoins des végétaux.

Les élèves ont pu découvrir les différentes parties d'une fleur en les observant avec des loupes binoculaires, ils ont observé la respiration des plantes et les effets de l'eau polluée en réalisant différentes expériences. Le travail s'est poursuivi à l'IUT où les élèves se sont rendus le mardi 10 janvier. Les étudiants ont proposé de nouvelles observations et expériences pour comprendre comment les plantes se nourrissent et comment se forme l'eau de pluie.

Ces deux matinées ont été très enrichissantes pour les élèves, ravis d'avoir travaillé comme de vrais scientifiques !



■ ECOLE DES COTEAUX

Un mardi sportif pour les CE2/CM1/CM2

Les élèves du cycle 3 de l'école se sont rendus au gymnase de Plaine-Haute afin de participer à une rencontre Handball organisée par l'USEP. Ils y ont rencontré des élèves des écoles de Merléac, Plaine-Haute et Quessoy. Les matchs se sont déroulés dans un très bon esprit sportif et les élèves ont développé un bon jeu collectif. Bravo à eux !



DIVERS

■ Donne bois de chauffage à couper.

Tél 02 96 42 95 47 ou 06 62 05 64 13.

■ Vends protège barrières pour lit médicalisé, prix 60 €, coussin à billes pour personne alitée, prix 30 €, barrière sécurité enfants, prix 15 €

Tél 02 96 42 28 68.

■ Vends fauteuil relax, en bois, tissu vert, très bon état

Tél 06 84 86 68 23.

■ Vends canapé cuir 3 places et fauteuils, armoire 3 glaces, lavoir en ciment, cage à oiseaux, 2 cages à lapins

Tél 02 96 71 22 82.

EMPLOI

■ Recherche emploi, ménage, repassage, s'occuperait de personnes âgées, handicapées, 20 ans d'expérience

Tél 02 96 42 29 49 ou 07 81 21 18 74.

■ Chasse aux taupes. Elles envahissent votre pelouse, votre jardin et causent de nombreux dégâts. Résidant sur Plédran, je propose mes services afin d'en finir avec leurs nuisances, avec une méthode simple et efficace.

Tél 06 47 95 96 65, pour un rendez-vous sur place.

IMMOBILIER

■ Vends terrain à bâtir borné et non viabilisé d'une surface de 750 m² au prix de 65 000 €

Tél 06 99 44 35 12.

■ A louer à 2,5 km du centre-bourg, petite-maison comprenant 1 cuisine, 1 chambre, 1 salle de bain, WC, débarras. Cour ; chauffage au fioul ; 240 €/mois.

Tél 02 96 42 26 43 ou 02 96 42 28 68.

Le marché du samedi matin

Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie.

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



**SUIVRE L'ACTUALITÉ
DE PLÉDRAN
en dehors de la commune...**

**ABONNEZ-VOUS OU
ABONNEZ VOS PROCHES
18,70 € l'année pour 10 numéros.**

Contactez le service communication
de la Mairie



Votre agenda

Février

- **Le 19 :** Repas - P.A.S - Hall Horizon et salle Louis Guilloux
- **Le 19 :** Courons dans le Bois - Salle des Coteaux et Bois
- **Le 28 :** Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Horizon

Mars

- **Le 3 :** Miss Carpenter - Horizon
- **Le 4 :** Repas Jarrets Frites - Horizon Buggy - Horizon
- **Le 11 :** Audition Musicale - Association Musicale - Salle des Coteaux, suivi d'un repas Rougail Saucisse

- **Le 12 :** Bal Breton d'As - Association Amitié et Loisirs - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 14 :** Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux
- **Le 19 :** Théâtre - Cyclo Sport Plédranais - Horizon
- **Le 26 :** Les Kids Monkeys - Horizon
- **Le 28 :** Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Horizon
- **Le 31 :** Don du sang - Horizon

Miss Carpenter avec Marianne James

VENDREDI 3 MARS 2017



Horizon
PLEDRAN

Réservations :
spectacles@horizonpledran.com

02 96 64 30 30

Voir tarifs en page 8